



BAC

Baccalauréat Professionnel Agroéquipement

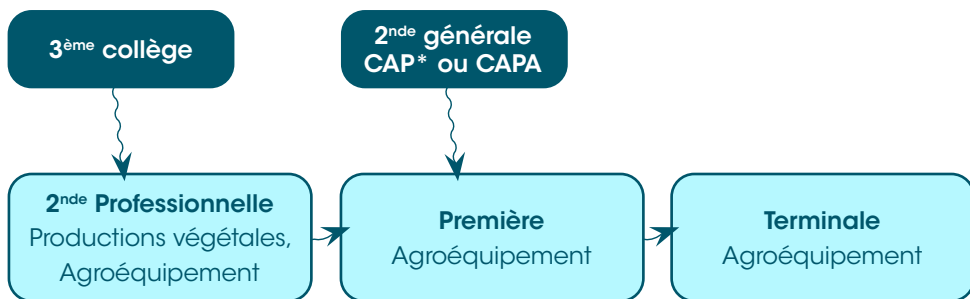
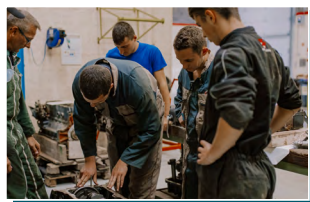
OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Pro est un diplôme de Niveau IV. Il permet d'entrer dans la vie active pour des emplois relatifs à la conduite ou à la maintenance d'engins d'exploitations agricoles : conducteur d'engins, mécanicien agricole, magasinier, responsable d'atelier, démonstrateur...

Le Bac Pro AE donne la capacité professionnelle agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Entrée en 2^{de} Professionnelle Agroéquipement** après une classe de 3^o (inscription via AFFELNET).
- Poursuite d'études en 1^{ère} et Terminale Bac Pro Agroéquipement.



* relevant d'un secteur professionnel en rapport avec la finalité de ce bac professionnel.

La formation se déroule sur 3 ans ou 2 ans (voir les conditions d'admission).

CONTENU DE LA FORMATION

- Un enseignement général commun à tous les baccalauréats professionnels
- Un enseignement professionnel spécifique à l'option (agronomie, mécanique, hydraulique, conduite, ...)
- Des stages (22 semaines) en exploitation agricole mécanisée, en entreprise, en atelier
- Des chantiers collectifs en milieux agricoles et en ateliers
- Un module «Maintenance et utilisation des automoteurs à fort gabarit en AE»
- Une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- La formation donnant l'équivalence à certains CACES (tracteur agricole, mini- pelle, mini-chargeur, télescopique, engin de chantier). Attestation délivrée par l'établissement, sous réserve de réussite aux évaluations.

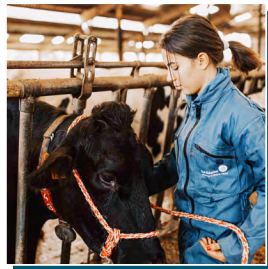


DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le Bac Professionnel est obtenu à l'issue de la Terminale par : 50% en contrôle continu et 50% en épreuves finales. Le Bac Professionnel est attribué pour une note finale supérieure ou égale à 10.

Après le Bac Pro, il est possible de poursuivre des études en BTSA (Génie des équipements Agricoles, ACSE...) ou en Certificat de Spécialisation.

Facultatif : Sections sportives rugby garçons et filles, option équitation, option pratiques professionnelles



Nouveauté rentrée 2022 : activité cyclisme les mercredis après-midi